

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. JULIEN (pouvoir M. GERVAIS) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. AYACHE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Budget Primitif pour l'exercice 2013 - Rapport général

Monsieur Maglica, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de budget primitif 2013, dont les grandes orientations ont été débattues au cours de notre séance du 12 novembre dernier.

BUDGET GÉNÉRAL - EQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BP 2013

Le budget général de la Ville comprend le budget principal et les trois budgets annexes du Stationnement, de l'Auditorium et de la ZAC Clemenceau-Boudronnée.

Pour l'année 2013, il s'élève à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 284 280 780 euros, contre 272 060 580 € au BP 2012, soit + 4,49% ;
- en mouvements réels : 264 779 712 €, contre 255 701 730 € au BP 2012, soit +3,55%.

Les évolutions, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2012	BP 2013	%	BP 2012	BP 2013	%
Fonctionnement	207,85	210,74	1,39%	222,91	226,68	1,69%
Investissement	47,85	54,04	12,93%	32,79	38,10	16,17%
TOTAL	255,70	264,78	3,55%	255,70	264,78	3,55%

Les points majeurs de l'équilibre financier pour 2013 sont les suivants :

- une amélioration de l'autofinancement dégagé : malgré une évolution des recettes de fonctionnement (+1,69%) inférieure à l'inflation prévisionnelle, la maîtrise des dépenses de fonctionnement (+1,39%) permet d'améliorer l'excédent dégagé par la section de fonctionnement de près de 6%, soit + 883 K€;
- une augmentation de l'effort d'investissement : le montant global du budget enregistre une croissance de 3,55%, concentrée sur l'investissement : en effet, les dépenses d'équipement s'établissent à 46,24 M€, contre 38,97 M€ au BP 2012, soit une progression de 18,7% de l'effort d'équipement;
- la maîtrise du financement de l'investissement : malgré la progression de 7,3 M€ des dépenses d'équipement, les équilibres financiers du budget primitif pour 2013 permettent de dégager un désendettement supplémentaire de 1,85 M€, grâce à la croissance de l'autofinancement et des ressources propres d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal pour 2013 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 277 179 008 euros, contre 265 208 470 euros au BP 2012, soit + 4,51%
- en mouvements réels : 259 023 806 €, contre 250 102 460 € au BP 2012, soit +3,57%.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2012	BP 2013	%	BP 2012	BP 2013	%
Fonctionnement	203,45	206,41	1,45%	217,39	221,16	1,74%
Investissement	46,65	52,61	12,78%	32,72	37,86	15,72%
TOTAL	250,10	259,02	3,57%	250,10	259,02	3,57%

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2013 à 206 409 442 euros, soit +1,45% par rapport au BP 2012.

Elles se décomposent de la manière suivante :

En M €	BP 2013	Rappel BP 2012	%
Charges à caractère général	45,99	44,22	3,99%
Charges de personnel	115,50	113,63	1,65%
Autres charges de gestion courante	28,54	28,62	-0,29%

Charges financières	7,74	8,63	-10,34%
Charges exceptionnelles	8,01	7,88	1,68%
Divers	0,63	0,47	34,04%
TOTAL	206,41	203,45	1,45%

- **Les charges à caractère général (chapitre 011)** s'établissent à 45 990 226 euros, en progression de 3,99% par rapport au BP 2012, et intègrent des hausses incompressibles, notamment concernant :
- les charges afférentes aux **fluides**, qui s'élèvent à 10,3 M€ dans ce projet de budget, contre 9,6 M€ au BP 2012, soit une hausse de 7,6% ;
 - les frais afférents au service de **restauration municipale** : les achats d'alimentation progressent de 294 K€ sous l'effet de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du nombre de repas servis.
- En outre, concernant le domaine culturel, après le budget 2012 marqué par le financement de l'exposition Rude, le budget 2013 intègre les frais liés à l'ouverture du Musée des Beaux-Arts rénové à hauteur de 650 K€ pour le renouvellement des différents supports de présentation et de documentation des collections.

Le budget 2013 prévoit également un effort financier supplémentaire de 428 K€ pour les activités dédiées à la jeunesse, notamment les accueils péri et extra-scolaires, au vu de l'évolution des fréquentations, et le financement de 25 places de crèches supplémentaires.

- **Les charges de personnel (chapitre 012)** s'élèvent à 115 502 960 euros, soit + 1,65% par rapport au BP 2012, en intégrant :
- l'impact de la hausse de la cotisation CNRACL
 - la création de 30 emplois d'avenir
 - l'amélioration de la participation de la Ville à la protection sociale complémentaire de ses agents
 - un effort financier d'1 M€ sur 2013 pour l'amélioration de la rémunération des agents municipaux

- **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** sont de 28 535 226€ pour 2013, soit – 0,29% par rapport au BP 2012. Ce chapitre budgétaire regroupe essentiellement les subventions et participations versées par la Ville.

Les principaux postes sont les suivants

- Les subventions aux budgets annexes s'établissent à 1 662 886 € en 2013 contre 1 807 000€ au BP 2012 : dont 504 476 € pour la participation au budget annexe de l'Auditorium (613 000 € en 2012), et 1 158 410 € pour la participation au budget annexe du stationnement (1 194 000 euros en 2012).
- La subvention au Centre Communal d'Action Sociale est stable par rapport au BP 2012, à 8 232 125 €.
- La participation à l'Etablissement Public Autonome de gestion des EHPAD passe de 697 620 € en 2012 à 757 000€ au budget 2013.
- La participation à la Caisse d'Allocations Familiales pour la gestion des centres sociaux est stable par rapport au BP 2012, à 1,3 M€.
- La participation à l'Office de Tourisme s'établit à 1 528 000€, même montant qu'au BP 2012.
- Les crédits destinés au monde associatif s'établissent à 11,36 M€ pour 2013, une légère baisse de 140 K€ étant due exclusivement à la prise en charge par le Grand Dijon des soutiens financiers aux clubs de rugby et de hand-ball féminin suite à l'évolution de ces clubs en structures professionnelles.

- **Les charges financières (chapitre 66)** s'élèvent à 7 742 500 euros, contre 8 635 500 euros au BP 2012, sous l'effet de la baisse de l'encours, du niveau des taux d'intérêt, et du moindre recours aux outils de trésorerie.

- **Les charges exceptionnelles** sont de 8 010 830 euros. Elles comprennent essentiellement :
- la subvention à la Régie de l'Opéra, qui est prévue à 6,9 M€, stable par rapport au BP 2012,
 - la subvention à la Régie de la Vapeur, qui s'établit à 660 000 euros, stable par rapport au BP 2012,
 - les bourses attribuées aux élèves de l'enseignement supérieur pour 148 000 euros.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2013 à 221 164 894 euros, soit +1,74 % par rapport au BP 2012.

Elles se décomposent de la manière suivante

En M €	BP 2013	Rappel BP 2012	%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	11,64	11,49	1,36%

Impôts et taxes	146,83	143,57	2,27%
Dotations, subventions et participations	54,36	54,55	-0,36%
Autres produits de gestion courante	7,10	6,64	6,94%
Produits exceptionnels et divers	1,23	1,14	8,34%
TOTAL	221,16	217,39	1,74%

- **Les produits des services et du domaine (chapitre 70)** s'établissent à 11 642 642 euros, en progression de 1,36% par rapport au budget 2012, avec les principaux éléments suivants :
- la progression continue des redevances issues des services périscolaires et de restauration scolaire (+118K€) ;
 - l'augmentation des remboursements du Grand Dijon au titre des postes mutualisés : 582 K€ pour 2013, 450 K€ au BP 2012 ;
 - le budget 2013 intègre en outre l'impact de la mise en oeuvre de la gratuité dans les bibliothèques municipales.
- **Les impôts et taxes (chapitre 73)** sont anticipés à 146 834 622 euros, contre 143 569 900 euros au BP 2012, avec les principaux postes suivants :
- **les contributions directes** : le produit attendu est de 97 280 000 euros (93 310 000 euros au BP 2012), et intègre une hypothèse d'évolution des taux d'imposition inférieure à l'inflation, conformément à l'engagement municipal ;
 - **les contributions du Grand Dijon** s'élèvent à 35 975 792 euros (35 938 340 € au BP 2012), composées de l'attribution de compensation pour 28,65 M€ et de la dotation de solidarité communautaire pour 7,32 M€, stable par rapport à 2012 ;
 - **concernant les autres produits fiscaux**, les principales évolutions sont les suivantes :
 - le produit de la **taxe sur l'électricité** est prévu à 2,5 M€, contre 1,8 M€ au BP 2012, au vu des réalisations 2012 ;
 - le produit de la **taxe de séjour** est anticipé en hausse de 60 K€ (540 K€ au BP 2012, 600 K€ en 2013) ;
 - les **droits de mutation** sont prévus en forte baisse, au vu des réalisations de 2012 : 5,1 M€ dans ce projet de budget contre 6,7 M€ au BP 2012.
- **Les dotations et participations (chapitre 74)** sont prévues pour 2013 à 54 356 533 €, en baisse de 0,36% par rapport au BP 2012.
- **Les dotations et compensations de l'Etat** sont globalement anticipées à 41,34 M€, en baisse de 0,64% par rapport au BP 2012.
 - La DGF (dotation forfaitaire, DSU et DNP) est prévue à 36 623 847 euros, soit une progression de 27 000 euros par rapport au BP 2012, et une baisse de 1,25% par rapport aux montants effectivement notifiés pour 2012 : la dotation forfaitaire est anticipée en hausse de BP à BP (33,85 M€ en 2013 contre 33,34 M€ au BP 2012), la DSU est maintenue en gel, la Dotation Nationale de Péréquation est prévue en forte baisse de 914K€ au BP 2012 à 476 K€ en 2013.
 - Enfin, les compensations fiscales sont prévues en baisse de 560K€.
 - **Les co-financements reçus** (subventions de fonctionnement reçues de l'Etat, de la Région, du Département, du Grand Dijon, de l'Europe, de la Caisse d'Allocations Familiales...) s'établissent à 13,01 M€, contre 12,94 M€ au BP 2012 : cette progression de 0,54% est essentiellement due à la nouvelle participation reçue de l'Etat au titre des emplois d'avenir, pour 284 K€.
- **Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)** s'élèvent à 7 099 961 euros, contre 6 639 140 euros au BP 2012. Ils comprennent essentiellement les revenus des immeubles pour 714 K€ (471 K€ au BP 2012), et les redevances des délégataires, qui progressent de 2,8% sous l'effet des indexations contractuelles des redevances pour s'établir à 5,82 M€.
- **Les produits financiers (chapitre 76)** s'établissent à 348 000 euros, stables par rapport à 2012.
- **Les produits exceptionnels et divers** s'élèvent à 1,23 M€ (1,14 M€ au BP 2012), composés des atténuations de charges (remboursements sur charges de personnel) pour 349K€ et de produits exceptionnels pour 533 636 €, qui intègrent des ventes de certificats d'économie d'énergie pour 250 000 €.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

A) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent pour 2013 à 52 614 364 euros, se décomposant de la manière suivante

En M €	BP 2013	Rappel BP 2012
Dépenses d'équipement	45,27	38,18
dont acquisitions d'immobilisations et foncier	15,52	9,25
dont travaux en cours	22,95	22,94
dont subventions d'équipement	6,8	5,99
Dépenses financières	7,34	8,47
dont amortissement de la dette	7,31	7,45
dont comptabilisation crédits revolving	0	1
dont immobilisations financières	0,03	0,01
TOTAL	52,61	46,65

- **Les dépenses d'équipement** s'élèvent à 45 275 494 euros, soit une progression de 7,1 M€ par rapport au BP 2012.

Les principales opérations et priorités d'investissement pour 2013 sont les suivantes

- **14,3 millions d'euros pour le développement urbain** : dont :
 - 6,1 M€ pour le centre commercial de la Fontaine d'Ouche
 - 1,2 M€ pour l'achèvement des équipements publics de la Fontaine d'Ouche (mairie de quartier, bibliothèque, mise en accessibilité du Théâtre).
 - 3,7 M€ d'acquisitions foncières
 - 2 M€ de participations pour l'engagement des éco-quartiers (Quai des Carrières Blanches et Arsenal)
 - 800 K€ pour la participation aux opérations ANRU sur les Grésilles
- **8,6 M€ pour la culture** dont :
 - 5,6 M€ pour la rénovation du Musée des Beaux-Arts, pour l'achèvement de la phase 1 et les études des phases 2 et 3
 - 1,1 M€ pour la rénovation de la Halle Bonnotte et la création d'un pôle jeune public
 - 200 K€ pour la relocalisation aux Ateliers de l'espace auto-géré des Tanneries
 - 270 K€ pour l'équipement de la nouvelle bibliothèque de la Fontaine d'Ouche
 - 130 K€ pour la fin de rénovation du Jardin des Sciences
 - 50 K€ pour l'étude de pré-programmation de la grande médiathèque
- **6,1 M€ pour l'amélioration du cadre de vie** : dont 5,5 M€ pour les travaux de voirie et d'éclairage public, 250 K€ pour le square des Ducs et 200 K€ pour le parc Hyacinthe Vincent
- **4,8 M€ pour la réussite éducative** : dont :
 - 1,1 M€ pour le groupe scolaire Montmuzard
 - 600 K€ pour le groupe scolaire Montchapet
 - 400 K€ pour le groupe scolaire Petites Roches
 - 300 K€ pour la rénovation des huisseries au groupe scolaire Mansart
 - 200 K€ pour la fin de la rénovation du groupe scolaire Anjou
 - 500 K€ pour la rénovation du restaurant scolaire de la Colombière.
- **2,7 M€ pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie** : dont 1,4 M€ pour des opérations d'économie d'énergie dans les piscines (Carousel, Grésilles et Fontaine d'Ouche)
- **971 K€ pour les sports** : notamment pour la réfection de la piste de bi-cross, la rénovation de la sonorisation du Palais des Sports, les travaux de rénovation des piscines et des salles et stades
- **930 K€ pour le Parc des Expositions** : dont 800 K€ pour les travaux prévus au titre du contrat Ambitions Côte d'Or et 130 K€ pour l'engagement de la rénovation des cuisines
- **820 K€ pour les opérations d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail** des agents municipaux
- **460 K€ pour des travaux d'amélioration dans les établissements pour personnes âgées**
- **360 K€ pour les budgets des conseils de quartier.**

➤ **L'amortissement de la dette** s'élève à 7 311 500 €, contre 8 447 000 € au BP 2012, la différence s'expliquant essentiellement par la suppression totale des opérations "revolving" (1 M€ en 2012) suite à la révocation des contrats.

B) RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent pour 2012 à 37 858 912 euros. Leur répartition est la suivante

En M €	BP 2013	Rappel BP 2012
Dotations et fonds propres	6,8	5,95
Subventions d'investissement	10,63	10,32
Produit des cessions	14,52	9,16
Comptabilisation crédits revolving	0	1
Produit des emprunts	5,69	4,5
Divers	0,22	1,78
TOTAL	37,86	32,72

➤ **Les dotations et fonds propres (chapitre 10)** s'établissent à 6 800 000 euros, contre 5 950 000 euros en 2012, et se composent des éléments suivants :

- le Fonds de Compensation de la TVA : 4 M€
- la Taxe Locale d'Equipement – taxe d'aménagement : 1,8 M€
- le versement pour dépassement du Plafond Légal de Densité : 1 M€

➤ **Les subventions d'investissement (chapitre 13)** sont de 10 634 950 €, contre 10 323 350 euros euros au BP 2012

Les co-financements attendus sont de 8,63 M€, contre 8,25 M€ au BP 2012 : dont 2,1 M€ de l'Etat, 1,6 M€ de la Région, 2,2 M€ du Département, 1,3 M€ du Grand Dijon et 1,4 M€ d'autres financeurs (ADEME, mécénat...).

Les principales opérations financées sont les suivantes :

- la rénovation du Musée des Beaux-Arts pour 3,35 M€
- la rénovation de la Halle Bonnotte pour 810 K€
- la rénovation du Parc des Expositions pour 1,5 M€
- l'ANRU de la Fontaine d'Ouche pour 790 K€
- les actions d'économies d'énergie pour 520 K€

En outre, le produit des amendes de police est anticipé à 2 millions d'euros.

➤ **Les produits de cessions d'immobilisations (chapitre 024)** sont de 14 522 860 €, dont 5,8 M€ au titre de la gestion active du patrimoine municipal, 3,4 M€ au titre de la fin du portage foncier sur les opérations d'aménagement urbain et de nouveaux quartiers et 4 M€ de rétrocessions de terrains portés par l'EPFL.

➤ **Les emprunts et dettes** (chapitre 16) s'élèvent à 5 686 102 euros, dont 5 671 102 € correspondant au besoin d'emprunt à long terme pour le financement du programme d'investissement.

Compte tenu des remboursements en capital prévus en dépenses, cela aboutit donc à une baisse prévisionnelle de l'encours de dette de 1,62 M€.

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Le budget annexe du stationnement pour 2013 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 5 808 260 euros, contre 5 558 600 euros au BP 2012, soit + 4,49 %
- en mouvements réels : 4 743 060 euros, contre 4 571 600 euros au BP 2012, soit une augmentation de 3,75%.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles et en millions d'euros, sont les suivantes

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2012	BP 2013	%	BP 2012	BP 2013	%
Fonctionnement	3 594 600	3 674 360	+ 2,22 %	4 501 600	4 625 960	+ 2,76 %
Investissement	977 000	1 068 700	+ 9,39 %	70 000	117 100	+67,29%
TOTAL	4 571 600	4 743 060	+ 3,75 %	4 571 600	4 743 060	+3,75%

Sur ce budget annexe, la diminution des charges financières (- 56 100 € par rapport au BP 2012) et la progression des droits de stationnement (+ 158 950 € par rapport au BP 2012) permettent d'absorber l'augmentation des charges à caractère général (+ 84 350 € par rapport au BP 2012 provenant essentiellement des charges locatives comme le loyer du parking Trémouille) et de stabiliser la subvention d'équilibre versée par le budget principal (- 35 590 € par rapport au BP 2012).

En section d'investissement, les dépenses d'équipement sont de 848 700 € : 75 000 € sont prévus pour l'acquisition de tubes à leds dans le cadre de la poursuite de la rénovation de l'éclairage des parkings. Par ailleurs, un crédit de 62 000 € est consacré à la rénovation des cabines d'ascenseur dans les parkings Trémouille et Dauphine. Des cages d'escaliers seront également remises en état dans les parkings Trémouille et Malraux pour 60 000 €. A noter le renouvellement des matériels de péage à hauteur de 380 000 € pour les parkings Darcy, Dauphine et Clemenceau.

Ce programme d'investissement est financé par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, et par emprunt nouveau pour 117 100 €, alors que l'amortissement du capital de la dette s'établit à 220 000 €.

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Le budget annexe de l'Auditorium pour 2013 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 1 265 402 euros, contre 1 265 400 euros au BP 2012,
- en mouvements réels : 1 003 476 euros, contre 1 018 300 € au BP 2012.

Les grandes masses de crédits, en opérations réelles, sont les suivantes

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2012	BP 2013	%	BP 2012	BP 2013	%
Fonctionnement	791 200	645 750	-18,38%	1 018 300	890 476	-12,55%
Investissement	227 100	357 726	+ 57,52 %	0	113 000	NS
TOTAL	1 018 300	1 003 476	- 1,46 %	1 018 300	1 003 476	-1,46%

La diminution de 145 450 € par rapport au BP 2012 des dépenses réelles de fonctionnement provient essentiellement de la baisse des charges financières (- 135 000 € par rapport au BP 2012).

Les recettes de fonctionnement sont composées du loyer versé par la Régie de l'Opéra (370 K€), des remboursements de charges par la Régie (16 K€), et de la subvention d'équilibre du budget principal, qui s'établit à 504 476 euros en 2013 (613 000 euros au BP 2012).

Sur la section d'investissement, la progression des dépenses de 130 626 € par rapport au BP 2012 résulte principalement de l'inscription d'un crédit de 100 000 € pour le remplacement du système de sécurité incendie.

L'amortissement de la dette s'établit à 240 000 euros et l'équilibre du budget est établi avec l'inscription d'un emprunt de 113 000 €.

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU-BOUDRONNÉE

Ce budget annexe pour 2013 s'établit à :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 28 110 euros soit un montant identique au BP 2012,
- en mouvements réels : 9 370 euros, identique au BP 2012.

Les crédits, en opérations réelles, sont les suivants :

Section	Dépenses			Recettes		
	BP 2012	BP 2013	%	BP 2012	BP 2013	%
Fonctionnement	9 370	9 370	--	0	0	--
Investissement	0	0		9 370	9 370	--
TOTAL	9 370	9 370	--	9 370	9 370	--

Les seules dépenses concernent des honoraires (2 400 €), des assurances (1 300 €), et les taxes foncières (5 670 €).

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2013, le 12 novembre 2012, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal ;

2 - adopter le budget primitif de l'exercice 2013 pour le budget principal et pour chacun des budgets annexes, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement ;

3 - me donner, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.

Rapport adopté à la majorité :

- pour : 46
- contre : 9